

Monsieur le ministre des Affaires étrangères, nos ONG ont salué la ratification par la France du traité d'Oslo contre les armes à sous-munitions, le 25 septembre. En interdisant l'utilisation, le transfert, le stockage et la production des bombes à sous-munitions ce traité met un terme à quarante années de déni des massacres parmi les populations civiles, des bombardements du Laos dans les années 1970 à ceux du Sud-Liban à l'été 2006. Avec le traité d'Ottawa prohibant les mines antipersonnel - signé par la France en 1997 -, le traité d'Oslo permet un renforcement salutaire du droit international humanitaire.

Mais supprimer la menace permanente de ces «déchets de guerre» pour les populations civiles, aider les 500 000 survivants, leurs familles et leurs communautés de par le monde, suppose que les Etats parties y participent financièrement. Or les financements français ont diminué de plus de 90 % entre 2005 et 2008, reléguant ainsi notre pays au 23e rang des bailleurs, derrière la Slovénie, la République tchèque, la Belgique ou l'Irlande, et alors même que la plupart des pays européens augmentaient leurs contributions. L'absence d'interlocuteurs au sein de certains services clés de votre ministère et d'objectifs clairement établis traduisent le manque d'engagement de la France.

Monsieur le ministre, vous avez apporté un soutien sans faille à l'aboutissement du traité d'Oslo. «Je suis fier de cette ratification, qui témoigne de l'engagement de la France dans ce combat pour le progrès du droit international humanitaire et rejoint mes convictions profondes et anciennes», avez-vous déclaré.

La conférence d'examen du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel, organisée en Colombie cette semaine, est une opportunité pour notre pays de réaffirmer sa volonté de rendre aux populations civiles «une Terre sans mines» : les responsabilités particulières et le statut économique de la France plaident pour l'annonce, à cette occasion, d'un effort à hauteur de 15 millions d'euros par an au minimum, comparable aux financements engagés notamment par l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne, qui subissent pourtant le même contexte économique. Monsieur le ministre, vos déclarations d'intention ne sauraient à elles seules constituer une réponse satisfaisante pour les victimes de ces armes. Nous comptons sur votre détermination pour que la France agisse concrètement pour aider les hommes et les femmes dont les droits ont été spoliés et qui vivent sous la menace permanente des restes explosifs de guerre.

Patrice Bouveret (Observatoire des armements-CDRPC)  
Sylvie Brigot (Campagne internationale pour interdire les mines)

Jean-Marie Fardeau (Human Rights Watch)  
Geneviève Garrigos (Amnesty International France)  
Jean-Baptiste Richardier (Handicap International)